

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 12 janvier 2018

Attention à la Leptospirose après de fortes pluies !

Les épisodes de fortes pluies peuvent favoriser l'apparition de certaines maladies, et notamment de la leptospirose. Cette maladie se contracte au contact d'un milieu humide contaminé (eaux stagnantes, boue...). Les activités de nettoyage des cours et des jardins ou de baignades en eau douce après de fortes pluies sont donc particulièrement à risque. Suite à l'épisode pluvieux de ces derniers jours associé à l'évènement climatique AVA, l'ARS Océan Indien souhaite sensibiliser la population à la nécessité de renforcer la vigilance et les moyens de protection par la mise en œuvre de gestes simples.

— Contexte

Chaque année, plus d'une cinquantaine de cas de leptospirose sont recensés à la Réunion, nécessitant pour la majorité d'entre eux une hospitalisation. **En 2017, environ 60 cas ont été enregistrés sur l'île.** La saison des pluies est la période la plus à risque car elle présente des conditions de température et de pluviométrie favorables à la survie dans l'environnement des bactéries responsables de cette maladie. Les épisodes de fortes pluies favorisent le lessivage des sols et la contamination des milieux et sont donc des périodes particulièrement à risque.

— Qu'est-ce que la leptospirose ?

La leptospirose est une maladie grave, provoquée par une bactérie souvent présente chez les rats. La maladie se contracte lors d'un contact avec un environnement humide contaminé par les urines des rats (boues, flaques d'eau, eaux stagnantes en bord de ravines). La bactérie entre dans l'organisme par la peau en cas de coupures ou de plaies (même petites). Après quelques jours d'incubation, la leptospirose se manifeste par les symptômes suivants :

- Une fièvre élevée (souvent > 38,5 °C)
- Des douleurs musculaires et articulaires, des douleurs au ventre
- Des maux de tête

La maladie peut s'aggraver après quelques jours. Si elle n'est pas traitée à temps par des antibiotiques, elle peut être mortelle. Dès l'apparition de ces signes dans les jours suivants la pratique d'une activité à risque, il faut donc consulter son médecin et l'informer de :

- La/les activité(s) pratiquée(s)
- La présence de rats lors de ces activités

— Quelles sont les activités à risques ?

La grande majorité des cas recensés sur l'île sont liés à des pratiques de :

- **Jardinage et élevage « la kour »**
- **Loisirs en eau douce (pêche, baignade en rivière ou bassins, sport d'eaux vives)**

— Comment éviter la leptospirose ?

Des mesures simples permettent de limiter efficacement les risques de contamination :

- **Appliquer des mesures de protection individuelle :**
 - utiliser des équipements adaptés (**port de gants, bottes**, combinaison...)
 - protéger et désinfecter ses plaies
 - reporter des loisirs en eau douce en cas d'eau trouble
- **Lutter contre les rats :**
 - entretenir régulièrement sa cour (absence d'encombrants, déchets)
 - éliminer toutes les sources d'alimentation (y compris restes de l'alimentation des animaux)

Ces mesures de prévention doivent être appliquées tout particulièrement après des périodes de fortes pluies car le risque de contact avec des milieux humides contaminés est alors plus important.

Retrouvez tous nos outils de communication sur le site Internet de l'ARS Océan Indien



Contact Presse :

Nicoise VIDOT - Tél : 02 62 93 94 94 - Port : 06 92 66 61 20 - Courriel : nicoise.vidot@ars.sante.fr